



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**École secondaire de la Rive**  
**Procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2023**  
**tenue à 18h30 h à la salle de conférence**

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'ouverture de l'assemblée a été faite à 18h35.

Étaient présents :

Allard Caroline	Parent (secrétaire substitut)
Dupuis Dominique	Personnel professionnel
Fournier Gabriel	Directeur de l'établissement
Girard Valérie	Parent
Goran Marcelle	Parent (présidente)
Lavoie Carole	Personnel de soutien
Perreault Jean-Marc	Enseignant
Renald Karine	Parent

Étaient absents :

Parent Danyka Élève  
Côté Karine Élève  
Veilleux Anouk Parent (substitut)  
Deshaies Julie Parent (secrétaire)

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Valérie et appuyé par Dominique, l'ordre du jour est adopté.

012-20231129-022

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2023**

a. Valérie correction point 9b remplacer « donner » par « en vendre »

Proposé par Valérie appuyé par Carole, le procès-verbal est adopté.

012-20231129-023

#### **4. Questions du public et des invités**

Aucun

#### **5. Mot des représentants au Conseil étudiant**

Aucun représentant

#### **6. Mot du trésorier**

Budget de 727 \$

#### **7. Mot de la direction**

##### **a. Application de la directive Interdiction du cellulaire**

\*\* Loi Gabriel Fournier explique le fonctionnement de la procédure à l'école. Il y a des pochettes disponibles aux entrées des classes et on demande aux enfants d'y déposer le cellulaire. L'enseignant peut permettre l'utilisation pour une activité spéciale. Les enfants n'ont qu'à récupérer leur cellulaire.

Confiscation du cellulaire pour le restant de la journée en cas de non-respect jusqu'à la fin de la journée ou il est remis à l'étudiant au secrétariat ou aux bureaux.

M. Perreault précise qu'en secondaire 1 ça se passe très bien, mais qu'il n'a pas des yeux partout.

M. Fournier précise que ça semble bien aller. Pour les suppléances, il faudrait peut-être jeter un œil dans ces moments là.

Valérie demande si l'incidence est consignée. Normalement l'enseignant le note, mais il n'y a pas de gradation des sanctions. Non, car on ne peut pas retenir le cellulaire plus que durant la journée.

M. Perreault se questionne vu qu'on donne des retenues aux retardataires, est-ce qu'il serait possible de mettre des sanctions en cas de récidives. M Fournier précise que ça pourrait être possible, mais comme la directive est récente ce serait à voir dans le futur qui sera prise en consultant l'ensemble de l'équipe-école . Nous avons présentement des cas isolés.

Marcelle comprend que c'est nouveau, mais qu'on pourrait faire monter des suggestions à l'équipe-école. Des élèves filment d'autres élèves, il peut y avoir des incidents d'intimidation ou autres, beaucoup de gestes se posent sur les réseaux sociaux. Il y aurait peut-être un lien à faire entre les incidents et les événements. Elle propose une réflexion à ce sujet.

M. Fournier précise qu'il y a déjà un point à ce sujet dans la politique de violence. Le code de vie sera revu en cours d'année (un comité est en place) et une réflexion pourra y être incluse. Josiane Giard viendra faire des présentations sur le sujet (impacts des réseaux sociaux, accusations..etc.) en secondaire 2 ou 3.

**b. Nouvelles dates portes ouvertes CSSamares**

Prévue le 12 décembre

Proposée par Marcelle appuyée Valérie

012-20231129-024

**c. Mesures dédiées et protégées**

M Fournier explique comment les montants seront investis à l'école.

Proposé par Karine, appuyé par Dominique

012-20231129-025

**d. Repas de Noël**

Suggestion de faire un souper avant Noël.

M. Fournier propose de faire un sondage pour les différentes propositions de possibilités les mercredis et donner le choix à l'école ou au resto.

**8. Activités étudiantes**

**a. Dîner Pizza**

Faire livrer de la pizza et vendre les pointes pour amasser des fonds pour le bal des finissants. Karine se propose pour aller solliciter Jimmy Mondor pour les jus.

Proposée par Marcelle, appuyée par Carole

012-20231129-026

**b. Résolution le CE autorise les représentants**

Sur proposition de Karine, appuyée par Carole.

012-20231129-027

**9. Activités de financement**

**a. Port de la casquette**

Pour ramasser des sommes, on autorise le port de la casquette au 2<sup>e</sup> étage de l'école au coût de 2\$.

**b. Meilleur du monde**

Compagnie de financement pour vente de produits via un site web. Livraison à l'école. Meilleur retour pour l'élève.

**c. Vente de biscuits de Noël et cake pops**

Les étudiants veulent faire les biscuits et cake pops

**d. Souper spaghetti**

Ils en font deux par année (hiver et printemps) 15 \$ par billet

**e. Vente de roses et cake pops St-Valentin**

Livraison de roses dans les classes au coût de 1\$

**f. Jeu de sentinelle en équipe**

Dans le gym, 2\$ par participant et moitié-moitié

Karine propose l'idée des moitié-moitié pendant le souper spaghetti, M Fournier leur soumettra l'idée.

S'il y a d'autres idées, elles seront accueillies en cours de route.

Sur proposition de Valérie, appuyée par Karine.

012-20231129-028

**12. Autres points**

Aucun

**13. Correspondance**

Aucune

**14. Retour sur la rencontre**

Merci et chanceux d'avoir un CÉ comme le nôtre.

**15. Levée de l'assemblée**

Levée de la réunion 19h41 proposée par Jean Marc Perreault.

012-20231129-029

---

Marcelle Goran  
Présidente de l'assemblée

---

Secrétaire